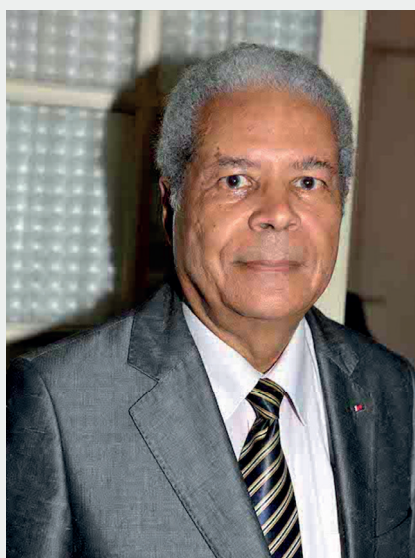


CASODOM association à but social, révèle aussi les Talents de l'Outre-Mer !



Jean-Claude Saffache
Président

Jean-Claude Saffache, Président de **CASODOM**, nous présente cette Association reconnue d'utilité publique qui soutient non seulement les publics les plus fragiles des Outre-Mer, mais qui milite également en faveur de la visibilité et de la valorisation des talents de l'Outre-Mer. Rencontre.

alimentaires et financières. En parallèle, nous proposons aussi un soutien psychologique qui est assuré par une psychologue thérapeute ainsi qu'un soutien juridique grâce à une avocate à la Cour d'Appel.

Chaque année, l'association traite environ 1500 dossiers et demandes par an afin d'apporter une aide adaptée aux populations originaires des Outre-Mer en Métropole.

Qui sont les principaux bénéficiaires de vos actions ?

Nos bénéficiaires sont essentiellement des personnes qui rencontrent des difficultés dans leur vie au quotidien. Nous accompagnons et soutenons ainsi de nombreux malades originaires des Outre-Mer qui ont fait l'objet d'un transfert sanitaire dans les hôpitaux métropolitains, notamment de la région parisienne. Depuis la crise sanitaire, de plus en plus de nos bénéficiaires sont des étudiants qui poursuivent leurs cursus universitaires ou leur formation en Métropole et qui sont exposés à une précarité grandissante.

Qu'en est-il de vos financements ?

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, nous bénéficions de financements d'institutions nationales dont le Ministère des Outre-Mer, et des institutions locales dont la Région, des collectivités territoriales des Outre-Mer, les Caisses générales de Sécurité Sociale des Outre-Mer. Nous avons aussi des partenariats nationaux, notamment avec la Ville de Paris. Aujourd'hui, nous sommes reconnus comme sommes l'interlocuteur social de référence pour tous les originaires des Outre-Mer en Métropole. D'ailleurs, CASODOM est une Association qui est reconnue d'utilité publique. Nous sommes à ce jour la seule association d'Outre-Mer à avoir reçu cette distinction qui est un gage de transparence.

Depuis 2005, vous vous êtes engagés en faveur de la promotion et de la mise en avant des talents d'Outre-Mer. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Au travers de cette mission, notre ambi-

Présentez-nous CASODOM ?

CASODOM est une association qui a vu le jour en 1956 afin de venir en aide aux personnes originaires des quatre départements Outre-Mer en Métropole. Progressivement, nous avons étendu la portée de notre action à l'ensemble des originaires d'Outre-Mer.

Dans ces premières années, l'Association s'est focalisée en priorité sur l'action sociale avec un service social animé par une assistante sociale diplômée d'État. Au fil des demandes que nous recevions, nous avons mis en place un système d'aides



tion est de mettre en avant ce qu'il y a de meilleur dans les Outre-Mer en valorisant des talents, des compétences et des parcours d'exception. Depuis, nous organisons tous les deux ans l'événement «Les Talents de l'Outre-Mer». Pour trouver ces talents, nous lançons un appel à candidatures dans le monde entier auprès des originaires des Outre-Mer et dans tous les domaines d'excellence où se manifeste l'intelligence humaine, mais aussi dans des métiers qui se démarquent par un important savoir-faire. Et cette initiative nous a permis de voir à quel point les Outre-Mer sont riches de talents : chercheurs et professeurs en médecine, enseignants chercheurs, entrepreneurs et managers, avocats et juristes, économistes, architectes et urbanistes, artisans d'art, chefs cuisiniers, artistes lyriques, journalistes et spécialistes des médias, ... À ce jour, nous avons décoré 328 talents. Sur ces lauréats, la majorité est en France métropolitaine, mais on retrouve aussi

des talents dans les pays anglo-saxons, les États-Unis et le Canada, en Amérique Latine, ainsi qu'en Afrique et dans de nombreux pays asiatiques.

En septembre 2022, s'est tenue la 9e édition de notre événement «Les Talents de l'Outre-Mer» au Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, dans le 7^e arrondissement à Paris.

Au travers de cette initiative, notre objectif est véritablement de donner des rôles modèles à la jeunesse des Outre-Mer afin de susciter des vocations et de la pousser à exprimer toutes ses potentialités. Au-delà, cela permet aussi de développer un sentiment de fierté. De manière plus générale, notre action permet également d'impacter positivement l'image souvent négative qui peut exister sur les Outre-Mer et d'aider ainsi à déconstruire des clichés et des idées reçues qui persistent.

Ces Talents se sont fédérés au sein du « Réseau des Talents de l'Outre-mer », association parente mais distincte, pour leur

permettre de développer leurs réseaux professionnels, et de constituer une force de propositions et d'influence au service de tous les Outre-mer.

Quels sont les autres sujets et enjeux qui vous mobilisent ?

Depuis la crise sanitaire, nos actions d'ordre social se sont renforcées dans un contexte qui est aujourd'hui marqué par l'inflation et la hausse de la précarité de nos principaux bénéficiaires, les malades et les étudiants, mais aussi les familles aux revenus les plus modestes.

Nous poursuivons bien évidemment notre action en faveur de la promotion et de la valorisation de nos talents avec la préparation de la prochaine édition de 2023 où nous distinguerons une cinquantaine de nouveaux talents !